

Réf: Dossier 397075

Avis de constitution

SOCIETE « SENE GOLD SARL »

Siège ABIDJAN-COCODY ANGRE 8 ème TRANCHE  
DERR. LA STATION SHELL APRES ECOLE LA FONTAINE  
BLANCHE , Lot 38-40, Ilot 3CDY

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/03/2025, et enregistrés au CEPICI le 07/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SENE GOLD SARL »

Objet : EXPLOITATIONS MINIERES

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN-COCODY ANGRE 8 ème TRANCHE  
DERR. LA STATION SHELL APRES ECOLE LA FONTAINE  
BLANCHE , Lot 38-40, Ilot 3CDY

Dirigeant(s) M SEGUIO ACHILLE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-01508 du 25/03/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°18854/GTCA/RC/2025 du 25/03/2025

